A l'affiche !

Journal du Comité d'Etablissement
Rhodia Opérations
Usine de Chalampé 68490 - Tél. 03 89 26 58 56

Rhodia
Membre du groupe Solvay

2015
une nouvelle saison pour vos loisirs...

N°42

Novembre 2014

l'Edito

Bonjour à toutes et à tous

Cet édito sera très court, car je viens de prendre mes fonctions et que nous sommes pressés de diffuser ce journal pour votre plus grand intérêt.

Je me présente, je me nomme Nham Khang NGUYEN et je suis sur le site de Chalampé depuis 20 ans maintenant. J'ai débuté ma carrière à l'Adipique où je suis toujours affecté, en tant qu'opérateur "tout poste".

Et comme je viens de l'écrire plus haut, j'ai été élu le 30 octobre dernier secrétaire du CE pour la nouvelle mandature 2014/2018.

Comme vous avez pu le constater ce journal a pris du retard. Les causes principales sont élections tardives et donc mise en place du bureau du CE tardive. Mais également la séparation du site en 2 parties : SOLVAY et BUTACHIMIE. Il a fallut régler quelques questions en suspens concernant nos collègues de BUTACHIMIE.

Je ferais un édito plus ample lors de la parution du journal de janvier/février 2015. Je vous souhaite malgré tout une bonne lecture de ce numéro…

N'hésitez pas à contacter le CE pour toutes questions concernant les Activités Sociales et Culturelles.

Nham Khang NGUYEN

Une saison culturelle particulière à Chalampé !

Cette année est naturellement particulière pour notre fonctionnement et vos attentes. En effet la séparation du site en 2 entreprises distinctes impacte notre fonctionnement du CE.

Comme vous le savez déjà, la direction locale a accepté de verser le complément de dotation pour les mois d'octobre, novembre et décembre. Cela nous permet de continuer à proposer les activités du CE de Solvay aux salariés de Butachimie jusqu'à la fin de cette année.

Voici dans les pages suivantes le programme des activités culturelles proposé, il est riche en émotions, varié dans les genres et les lieux proposés et accessible à tous !!!

Notre mission : faciliter l'accès pour comprendre, s'émanciper, échanger, découvrir, car convaincu que le CE a un rôle à jouer pour l'accès à la culture.

Vous trouverez ci-dessous les informations pratiques…

…ET N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

Bonne saison à toutes et à tous !

Alexandre Wolf / Yvan Baldinger

LES SPECTACLES ET CONCERTS SUBVENTIONNÉS PAR LE CE.

Ces salles et structures locales vous proposent tout au long de l'année une programmation variée, touchant tous les styles et tous les genres, essentiellement axée sur le spectacle vivant, réelle dimension culturelle. C'est sur scène et en lien direct avec le spectateur que le ou les artistes se livrent…Ce sont pour la plupart des spectacles accessibles à toutes et à tous…Faites votre choix !!!

LA REGLE QUI S'APPLIQUE…

Suite au versement de la dotation complète sur l'exercice 2014, les activités culturelles citées ci-dessous sont subventionnées tout au long de l'année scolaire pour les salariés SOLVAY :

et jusqu'au 19 décembre 2014 pour les salariés BUTACHIMIE également qui étaient inscrits à l'effectif Solvay avant le 1er octobre 2014.

LIEUX et TYPE	Comment faire…			
Structures culturelles	à commander au CE tarif réduit	Réduction directement aux caisses carte cezam	Participation du CE sur Abonnement	Participation du CE sur Billetterie
Théatre de la Sinne de Mulhouse *théatre/opéra/spectacles de variétés*	non	non	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
Théatre Alsacien de Mulhouse et Colmar *comédies/cabaret en dialécte*	non	non	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
La Filature de Mulhouse-Scène Nationale *danse/cirque/musique/ciné-concerts*	oui	non	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
Orchestre Symphonique de Mulhouse *concert classique*	oui	oui	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
Noumatrouff à Mulhouse *concert pop/folk/hip-hop/electro*	non	oui	non	non
Parc des Expositions Mulhouse *concerts variété/rock/chanson*	oui	non	non	non
l'Entrepôt à Mulhouse *spectacles d'humour*	non	oui	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
Tous En Salle IRCOS *programme varié régional*	oui	non	oui	non
Théatre Municipal de Colmar *comédies/Théatre/musiques/etc*	non	non	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
Opéra et Ballet du Rhin Colmar *opéra/danse/récital*	oui	non	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
Le Grillen Colmar *Scène rock* *concerts rock/trash/métal/reggae*	non	oui	non	non

Culture

Foire aux Vins de Colmar *Festival d'été* *Concerts rock/variété*	**oui**	non	non	non
Thêatre La Grange Riedisheim *programmation généraliste*	non	**oui**	non	non
Les Dominicains à Guebwiller *musique/thêatre*	non	**oui**	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
La Passerelle à Rixheim *spectacles/cinéma*	non	**oui**	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
Espace Rhénan à Kembs *programmation variée*	non	**oui**	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
Espace Grün à Cernay *jeune public/spectacles variés*	non	**oui**	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
Rive-Rhin à Village-Neuf *spectacle populaires humour/impro*	non	**oui**	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
Connaissance du monde Illzach *conférence-ciné*	non	non	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
Espace 110 Illzach *programmation variée*	non	**oui**	non	non
EDEN Sausheim *concert variété*	**oui**	**oui**	non	non
Thêatre Alsacien de Blodelsheim *thêatre en dialecte annuel*	**oui**	non	non	50% 10€ maxi
La Grange Burkle Masevaux *concerts/thêatre/création*	non	**oui**	non	non
Paradis Des Sources Soultzmath *music-hall/cabaret*	non	**oui**	non	non
Relais Culturel Thann *programmation spectacles vivants*	non	**oui**	non	non
Caf' Conc' des 3 Frontières Bartenheim *misuque blues/celtic/latino/pop*	non	**oui**	non	non
La Coupole à St Louis *humour/ados/danse/cirque*	non	**oui**	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
Le Triangle Huningue *programmation variée*	non	**oui**	non	non
Espace Rhénan à Kembs *programmation variée*	non	**oui**	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
Espace Grün à Cernay *jeune public/spectacles variés*	non	**oui**	50% 80€ maxi	50% 10€ maxi
Eurockéennes de Belfort *Festival d'été* *concerts pop/rock*	**oui**	non	non	**oui**

LES ACTIVITÉS CULTURELLES SUBVENTIONNÉES PAR LE CE.

PARTICIPATION AUX STAGES DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL

La commission «Culturel» vous propose une participation financière afin de vous faciliter l'accès aux initiations et aux cours de perfectionnement pour votre développement personnel.

Cette action concerne également chaque membre de votre famille : conjoint et/ou enfant(s) à charge.

LES CONDITIONS : subventionnement de 50 % du coût du stage, à concurrence de 50 € maxi par personne et par an.

Un justificatif valable est nécessaire lors de votre demande de remboursement

Sont pris en charge toutes les activités de développement individuel, sauf **les inscriptions aux clubs sportifs, les cours a but sportif, les stages de sport ou licences de sport.**

Cette prise en charge peut couvrir une ou plusieurs activités sans toutefois dépasser le plafond fixé.

Mais attention :

fonctionne du 1er Septembre au 30 juin de l'année suivante (sauf Butachimie jusqu'au 31/12/14).

Culture

PASS MUSEE DES MUSEES DU RHIN SUPERIEUR

Il vous offre l'accès libre et illimité durant 365 jours aux collections permanentes et aux expositions temporaires de plus de 180 musées, sites, jardins, châteaux et forteresses sur les 3 pays de la REGIO : Allemagne, Suisse et France.

C'est le moment, préparez vos sorties familiales ! ! !

Le montant du subventionnement par le CE est de 50%. Les tarifs sont affichés au CE ou sur INTERNET. La commande est à effectuer au CE.

Pass annuel n° 1	valable pour 1 adulte et 5 enfants jusqu'à 16 ans
Pass annuel n° 2	valable pour 2 adultes et 10 enfants jusqu'à 16 ans.

SORTIES CULTURELLES

Un des objectifs de ces sorties est de vous faire découvrir des sites originaux, des expositions, des entreprises, ou tout simplement la nature sous un aspect particulier... parfois au-delà de nos frontières. La proximité, la convivialité et les échanges sont autant d'objectifs que nous nous sommes fixés.

Ces sorties sont d'une durée de quelques heures à plusieurs jours, elles s'adressent aux familles du personnel et sont toujours d'un tarif abordable car subventionnées.

Les infos figurent dans le BREF-CE mensuel.

EXPOSITIONS

Des expositions de Peintures, Photos, Sculptures, Collections... vous sont présentées par des créateurs de renom ou des artistes régionaux ou faisant simplement partie du personnel. Ces présentations peuvent se faire dans la salle d'exposition du CE.

Vous êtes collectionneur ou créateur ?...Venez exposer et présenter vos oeuvres ou vos collections au CE. C'est gratuit et assuré.

Culture

LA MEDIATHEQUE

La médiathèque vous propose :

- **Des Livres :** romans, documentaires voyages, bandes dessinées, littérature pour enfants.
- **Des revues :** 20 mensuels de divers thèmes
- **Des CD :** chansons françaises, jazz, rock/pop, world music, symphonique, etc.
- **Des DVD et BLURAY :** films de fiction essentiellement. . .

Heures d'ouverture : **Le MARDI et le VENDREDI**
de 10H30 à 11H30 et de 12H30 à 13H30

Vos propositions d'achats et vos suggestions sont les bienvenues.

Le montant de la cotisation pour 2015 sera défini par le nouveau CE :
Elle donne droit d'emprunt pour - 5 livres ou revues + 3 CD Audio + 2 DVD pour une durée de location de 3 semaines maxi.

La billetterie au secrétariat du CE et ailleurs.

«LE CREDIT-BILLETTERIE»

Ce « coup de pouce » financier, proposé par la commission « culturel » sert à facilités vos sorties aussi bien en individuel qu'en famille.
La liste complète de la billetterie proposée est disponible au CE.
Cette prestation enregistre de plus en plus d'adeptes, et nous en sommes ravis…

Qui peut en bénéficier ? :

- Un crédit correspondant à la situation de famille du salarié est ouvert en début d'année, et **clos le 19 décembre 2014 pour l'année en cours.**
- Ce crédit ne peut être utilisé pour autre chose que la billetterie proposée au CE. Il ne sera pas remboursé au salarié.
- Il n'est pas non plus «reportable» d'une année sur l'autre.
- Seule la billetterie non subventionnée et transitant par le C.E. sera prise en compte.

Culture

Les bénéficiaires et les montants :

- **Salarié : 40 €**
- **Conjoint : 20 €**
- **Enfant à charge : 20 € (par enfant à charge)**

Les conjoints/concubins et enfants à charge sont ceux officiellement déclarés au service du personnel du site. Si les 2 salariés font partie du personnel, un seul bénéficiera des parts enfants à charge.
Pensez à solder votre compte…

Rappel : Pour l'exercice 2014 le CE a exceptionnellement doublé la participation pour chacune et chacun des salariés du site.

LA CARTE CEZAM/IRCOS

A partir de janvier 2015 :
ne concerne que le personnel SOLVAY

Vous pouvez obtenir la carte CEZAM/IRCOS au secrétariat du CE en présentant une photo ou la carte de l'année écoulée.

Outre la billetterie qui vous est proposée tout au long de l'année, des réductions sont accordées auprès des 750 partenaires du réseau CEZAM en Alsace, souvent sur présentation de la carte directement aux caisses du prestataires OU préachat de billets au secrétariat du CE.

Carte permettant d'obtenir des réductions auprès de prestataires dans différentes régions de France, en Allemagne et Suisse.

Les réductions sont accordées (voir les signes dans les guides) :
Carreau ◆ : sur présentation de la carte CEZAM directement aux caisses)
Ou
Trèfle ♣ : préachat des billets au C.E.

Consultez les deux guides joints à votre carte. A partir de JANVIER 2015, vous pouvez obtenir gratuitement la nouvelle carte Cezam-Ircos 2015

Celle-ci est prise en charge par le CE

ACHETER ET IMPRIMER UN E-BILLET CEZA
Avec sa carte Cezam

Bon à savoir !

Qu'est-ce que le E-billet Cezam ?
Il s'agit d'un billet dématérialisé à tarif réduit Cezam à acheter sur le site www.ircos-cezam.fr et à imprimer chez soi.

Les références billetterie accessibles en E-Billet
L'IRCOS lance un projet innovant à travers la dématérialisation d'une partie de sa billetterie à tarifs réduits. Ce nouveau dispositif concerne une majorité de nos références billetterie « concerts et spectacles ».
Un développement progressif sera opéré sur les autres références billetterie, selon la volonté des partenaires concernés.

La carte Cezam
Elle est obligatoire pour bénéficier des réductions chez nos partenaires (en accès direct ou par l'intermédiaire d'une billetterie). La carte Cezam est une carte nominative valable 1 an (année civile).

Acheter son E-billet Cezam étape par étape

1. **Rendez-vous dans l'Espace Carte Cezam du site Internet www.ircos-cezam.fr**
2. **Cliquez sur la rubrique « Billetterie en vente à l'IRCOS / en E-billet »**
   Pour accéder à l'ensemble de notre offre billetterie
   Les références billetterie accessibles en E-billet sont accompagnées du logo
3. **Cliquez sur le logo pour atteindre la page E-billet Cezam**
   A ce moment, vous devrez renseigner le N° individuel de votre carte Cezam (situé au recto) pour accéder à cette offre.
4. **Constituez votre panier d'achat**
   en choisissant le ou les billets que vous souhaitez commander.
5. **Identifiez-vous ou créez votre compte en quelques secondes si c'est la 1ère fois**
   Vos coordonnées apparaîtront sur les billets imprimés. Seuls le titulaire de la carte Cezam et ses ayants droit peuvent accéder à cette offre.
6. **Confirmez et validez le contenu de votre panier / Procédez au règlement sécurisé de votre panier**
   Note : Des frais de gestion de 0.60 €/TTC par billet, incluant frais de sécurisation, frais bancaires et redevance Digitick, sont soumis à ces achats.
7. **Après validation du règlement, vos billets seront disponibles dans votre compte client**
   Il ne vous restera plus qu'à imprimer vos billets et à les présenter aux caisses du partenaire muni de votre carte Cezam (indispensable en cas de contrôle ou fraude).
   Vous avez également la possibilité de faire imprimer vos places par la société Digitick et de vous les faire adresser au domicile (coûts postaux à intégrer).

Annulation, échange, remboursement

En cas **d'annulation ou de report** d'un événement vous en serez informé et aurez la possibilité de vous faire rembourser après accord du producteur.
En dehors de ces cas particuliers, l'IRCOS ne procédera à aucun remboursement.

NOUVEAUTÉ

Vente en ligne avec envoi au domicile de la billetterie. LE MODE D'EMPLOI !!!

La vente en ligne avec envoi du billet à domicile, c'est quoi ?

L'IRCOS propose aux porteurs de la carte Cezam en cours de validité d'acheter la billetterie IRCOS sur le site www.ircos-cezam.fr et se la faire expédier sur le lieu de son choix.
Ce dispositif complète tous les dispositifs existants.

Comment commander la billetterie avec envoi au domicile ?

1. Identification du porteur de la carte Cezam et création de compte

- **Pour la 1ère commande**, il est nécessaire de créer son compte renouvelable chaque année.
  Il faut ainsi renseigner les champs de la rubrique «je n'ai pas encore de compte» accessible via «mes commandes / envoi au domicile» (colonne de gauche) de l'espace carte Cezam du site Internet www.ircos-cezam.fr
  Votre numéro individuel de carte Cezam (au recto de la carte Cezam) ainsi que le numéro du collectif adhérent (au verso de la carte Cezam) seront nécessaires pour valider la demande de création de compte.
- **Pour les commandes suivantes**, il faudra simplement renseigner la partie «J'ai déjà un compte» avec son N° de carte Cezam et son mot de passe.

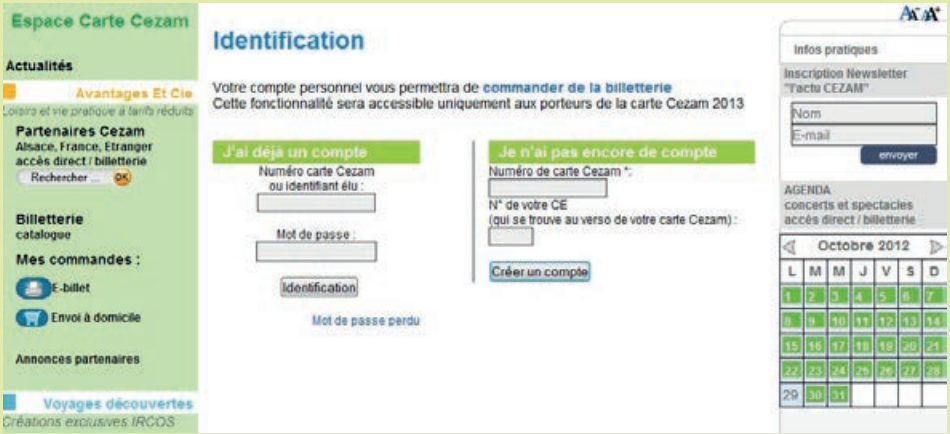

2. Rappel des données du compte et modifications

Une fois le N° de carte et le mot de passe saisis, le porteur de la carte Cezam est dirigé vers la page « bienvenue sur votre compte » où figurent toutes les informations renseignées lors de la création de compte.

Sur cette page, le porteur de carte Cezam peut accéder au catalogue billetterie, modifier ses coordonnées, suivre le traitement de ses commandes, se déconnecter.

3. Commander la billetterie

- Le porteur de carte Cezam doit se diriger vers la rubrique « catalogue billetterie » pour accéder aux références billetterie disponibles.
  Le symbole « chariot » signifie que la billetterie peut être commandée puis envoyée.
- Il suffit de cliquer sur ce symbole pour définir la quantité souhaitée
- Une fois validé, le panier (en haut à droite) fait apparaître l'état de la commande.

Culture

Après avoir cliqué sur « Ajouter au panier », le porteur de la carte Cezam peut :
- Continuer ses achats (cliquer sur retour à la liste)
- Valider et payer sa commande

Pour valider et payer sa commande, il faut cliquer sur « voir le panier » (dans le panier situé en haut à droite).

- Il faut cliquer sur « passez à la commande » pour valider la commande.
- La page livraison apparaît.

C'est ici que le porteur de carte Cezam choisit son lieu de livraison (si différent du lieu de facturation) et son choix d'envoi postal.

Les frais bancaires apparaissent à ce stade et sont calculés en fonction du montant de la commande.

- Après avoir coché « j'ai lu les conditions générales de vente » et validé la livraison, on accède au récapitulatif général de sa commande.

Il suffit de cliquer sur « valider et payer sa commande » pour accéder au terminal bancaire et terminer l'opération.

Le Chèque lire

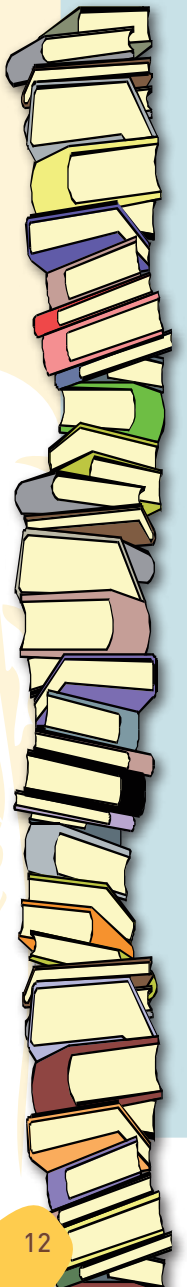

... Ils sont disponibles au secrétariat du CE, un certain nombre d'entre eux sont subventionnés au nombre de 6 par salariés/par an.

D'autres chèques sont accessibles par le crédit billetterie ou/et à tarif plein

Le fonctionnement ?

Chaque salarié a un potentiel annuel de Chèques-lire **subventionné** d'une valeur marchande totale de 60 € maxi, sachant que le coût réel payé par le salarié est de 45 €

- La participation du CE sera donc de 15 € pour 6 chèques.

La valeur des chèques auprès des partenaires est de 10 € mais acheté au CE à 7,50 €

Chaque salarié peut acquérir un ou plusieurs chèques-lire **subventionnés** jusqu'à concurrence de 60 € maxi (valeur faciale).

- Des chèques-lire **non subventionnés** sont également disponibles au tarif plein.
- Vous pouvez aussi en acquérir dans le cadre par exemple de l'aide à l'éducation

Ils ne sont valables que sur l'achat de livres ou de B.D. auprès de la majorité des libraires aussi bien en Alsace que dans le reste du pays.

Le cumul n'étant pas possible d'une année sur l'autre, toute acquisition des chèques non réalisée au 19/12/2014 sera perdue.

La liste des partenaires du chèque-lire est consultable sur internet ou disponible au CE

Cette prestation est indépendante du Crédit-Billetterie !

Pour tout autre renseignement concernant les activités culturelles, vous pouvez contactez le CE ou Yvan Baldinger au 55 85

Bonne saison 2014-2015 à toutes et à tous !

LES SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE 2014

Comme vous le savez toutes et tous 2014 est une année particulière pour les salariés de SOLVAY et par conséquent les salariés de BUTACHIMIE en terme de désorganisation des ASC du CE.
Conformément aux engagements pris par les élus du CE et le versement de la dotation complémentaire par la direction, cette activité est ouverte à tous à l'occasion de cette fin d'année !
Voici le programme des Fêtes de Fin d'Année que vous propose la commission « Culturel ».
Une fois de plus, la commission vous propose 2 spectacles de fin d'année de qualité axés sur les prouesses circassiennes. Des spectacles qui enchanterons toute la famille.
La prise en charge par le CE est conséquente, comme les années passées. C'est un grand moment de convivialité pour toute la famille. Cela concerne les salariés et leurs ayant-droits des 2 sites (Solvay et Butachimie).

1. A LA FILATURE de MULHOUSE

Cirque spectaculaire

« CIRKOPOLIS »

Cirque Eloize (Canada)

voir des extraits vidéos sur : www.ircos-cezam.fr
Espace Collectif adhérent / Spectacles de fin d'année
A partir de 5 ans / Durée 1 h 20

Samedi 6 décembre à 14h30

La parfaite maîtrise de tous les arts du cirque !

Cirkopolis se déploie, au fil des tableaux, comme un univers élémentaire, à l'imagerie sculpturale où se rencontrent 12 artistes d'exception.. Des jongleurs s'amusent à braver l'espace, une contorsionniste se laisse soulever par ses camarades dans un élan d'inspiration, des artistes aériens affrontent la hauteur des gratte-ciels. Vivre Cirkopolis, c'est aussi entrer dans la valse de la roue Cyr, suivre la virtuosité du diabolo, redouter l'intrépidité de la roue allemande et découvrir la candeur d'un homme qui ne rêve qu'à danser.
Le Cirque Eloize s'inscrit dans la lignée du cirque du Soleil. Avec 10 productions originales à son actif, le Cirque Eloize a présenté près de 4000 représentations à travers le monde et participé aux plus prestigieux festivals internationaux.

Tarif unique adulte/enfant : 2.00 €
Réservation au CE !
INCLUS : grand goûter pour tous

2. ESPACE CULTUREL : LE PARC A RIBEAUVILLE

«LE CONCERT PARFAIT»

Cie Stenzel & Kivitz (Pays-Bas)

Extraits vidéos sur : www.ircos-cezam.fr
Espace Collectif adhérent / Spectacles de fin d'année
Tout public à partir de 5 ans / Durée 1 h 10
HUMOUR MUSICAL

Dimanche 7 décembre à 14h30

Quand la musique et l'humour ne font qu'un !

Ce récital d'un ténor et de son excellent pianiste, s'annonce très sérieux ... et pourtant, l'absurde, les improvisations, les instruments insolites, le font basculer dans l'humour et la fantaisie.
Les doigts du pianiste vont sur les touches si rapidement qu'elles peuvent difficilement être suivies. Si le piano est incliné, peu importe, il jouera couché sur scène ou grimpera dessus... Et l'exubérant chanteur n'est pas en reste.
Curieux instruments, piano acrobatique ou miniature, oeuvres connues et entraînantes ou encore marionnettes musiciennes font de ce récital, un spectacle pour petits et grands.

Tarif unique adulte/enfant : 2.00 €
Réservation au CE
INCLUS : goûter pour les enfants et pot pour les parents
+ sachet friandises distribué par le Père Noël

Enfance

INTRO COMMISSION ENFANCE

Depuis le 1 octobre, 296 de nos collègues ont rejoint BUTACHIMIE. La direction de Solvay s'est engagée à verser au CE le complément de la dotation du 4ème trimestre. Les salariés de BUTA continueront donc à bénéficier de toutes les activités qui concernent l'année 2014 jusqu'au 31 décembre 2014 à l'exception des :
- Séjours SKI
- Du CIS (mercredi de neige)

Ces 2 activités auront lieu en 2015 et financées sur le budget 2015.

P.H

CADEAUX DE NOEL

NOEL est une période de fêtes, particulièrement pour les enfants. Nous sommes heureux de participer à ce moment de joie, en leur offrant un bon d'achat.

Pour NOEL 2014, la commission « Enfance» vous propose les mêmes magasins qu'en 2013 pour faire votre choix, vous pourrez disposer de bons pour les magasins suivants : CORA, CARREFOUR, DECATHLON, CADHOC

1. QUI SONT LES BENEFICIAIRES ?

Les enfants nés entre 2001 et 2014 :
- enfants des salariés SOLVAY,
- enfants des salariés BUTACHIMIE,
- enfants des salariés divorcés, à charge ou non,
- enfants des V.I.R.

Pour nous permettre de commander les bons d'achat dans les meilleurs délais, nous vous demandons de remplir le formulaire que vous trouverez dans ce journal.

2. LES MONTANTS ATTRIBUES

- enfants nés en 2001 ➜ Bon de 75 €
- enfants nés en 2002 jusqu'en 2014 ➜ Bon de 60 €

validité des bons : 1 AN

FORMULAIRE JOINT AU JOURNAL

3. LA DISTRIBUTION

La distribution des bons d'achat se fera fin NOVEMBRE 2014, **aux heures d'ouverture** du secrétariat du C.E.

DATE LIMITE de DEPOT du FORMULAIRE : vendredi 5 décembre 2014

HIVER 2014/2015
SEJOURS NEIGE ENFANTS / ADOS

Salariés SOLVAY

Si vos enfants désirent participer à un séjour de ski ou de surf organisé par le CE, remplissez le formulaire «**Pré-Inscription**».

Cela ne vous engage pas pour une **inscription définitive**, vous serez simplement **destinataire du programme du CE**.

Quelques rappels :

Âge des participants :
De 8 ans révolus à 18 ans. (Année de naissance 1997).
Attention : certains organismes n'accueillent les enfants que jusqu'à 17 ans
Les séjours se déroulent pendant les vacances scolaires d'hiver **(21 février au 7 mars 2015)**.

Les tarifs :
Ils sont fonction du montant de chaque séjour ainsi que de votre QF.
Pour info : les tarifs des séjours hiver 2014 se situaient entre 30 et 49 €/jour.

FORMULAIRE «PRE-INSCRIPTION» à l'intérieur du journal
à retourner au C.E. pour le **5 DECEMBRE 2014** au plus tard.

Inscriptions individuelles :
Si votre enfant désire s'inscrire à un séjour autre que ceux proposés par le CE, vous pouvez également bénéficier d'une participation du CE, mais à condition que ce séjour ait un agrément de la direction départementale «Jeunesse et Sports».
Vous devrez nous fournir l'original de la facture mentionnant le N° d'agrément Jeunesse et Sports, les dates du séjour ainsi que les sommes payées.
Mêmes critères que pour les séjours du programme du CE, participation de **45 à 60 %** du tarif, mais avec un plafond maxi de **65,00 €/jour** sur lequel s'appliquent ces pourcentages.
Le remboursement se fera à l'issue du séjour. Il vous faudra remplir un formulaire «Demande de participation du CE» disponible au secrétariat.

Le CE participe également aux activités suivantes :
centres aérés, activités scolaires

Pour plus de renseignements
veuillez consulter le site INTERNET du CE, rubrique ENFANCE

MERCREDI DE NEIGE

Salariés SOLVAY

Pour les enfants de 8 ans révolus à 16 ans
(pour les débutants de 8 ans à 14 ans),

le « **C.I.S. RHIN-HARDT** » organise les

MERCREDIS « NEIGE »
de Janvier à Mars 2014

10 sorties sont prévues...
si l'enneigement le permet !

Vous pouvez, d'ores et déjà, inscrire votre (ou vos) enfant(s), en retournant, au Secrétariat du CE, la fiche d'inscription (disponible sur Intranet – rubrique « Enfance »), dûment remplie pour le :

5 DÉCEMBRE 2014 - DERNIER DÉLAI

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2014/2015

VACANCES	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg	Académies : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles
Rentrée scolaire des enseignants	Reprise des cours : lundi 1er septembre 2014		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : mardi 2 septembre 2014		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 18 octobre 2014 / Reprise des cours : lundi 3 novembre 2014		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 20 décembre 2014 / Reprise des cours : lundi 5 janvier 2015		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 7 février 2015 Reprise des cours : lundi 23 février 2015	Fin des cours : samedi 21 février 2015 Reprise des cours : lundi 9 mars 2015	Fin des cours : samedi 14 février 2015 Reprise des cours : lundi 2 mars 2015
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 11 avril 2015 Reprise des cours : lundi 27 avril 2015	Fin des cours : samedi 25 avril 2015 Reprise des cours : lundi 11 mai 2015	Fin des cours : samedi 18 avril 2015 Reprise des cours : lundi 4 mai 2015
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 4 juillet 2015		

AIDE À L' EDUCATION DES ENFANTS SCOLARISES DU PERSONNEL, DES RETRAITES ET BUTACHIMIE*

L'aide à l'éducation est versée à tous les enfants scolarisés à temps plein de la **6ème à la fin des études en lycée, ainsi que pour les études supérieures.**

(Les enfants suivant un apprentissage rémunéré ne peuvent pas bénéficier de cette aide, ainsi que ceux qui poursuivent leurs études sous forme de contrat en alternance).

**Le Comité d'Etablissement de Solvay Chalampé, prend en charge l'aide à l'éducation 2014-2015 des ayants-droits des salariés transférés vers l'établissement Butachimie du 01/09/2014 au 31/12/2014. Cette prise en charge se fera au prorata de 4/10ème des droits annuels (de septembre 2014 à décembre 2014) et uniquement sous forme de bons d'achat ou de chèques vacances.*

LES MODALITES D'ATTRIBUTION ET DE CHOIX

- **Remplir, selon le cas,** le formulaire «DEMANDE D'AIDE À L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISÉS DU PERSONNEL ET DES RETRAITES SOLVAY OU BUTACHIMIE»
- Le remettre au Secrétariat du CE, accompagné :
- d'un **certificat de scolarité** pour les enfants scolarisés à partir de la classe de seconde.
- de l'**avis d'imposition 2014** (revenus 2013) pour nous permettre de calculer votre quotient familial **(il n'est pas nécessaire de vous munir d'une copie, il suffit de présenter l'original).**

pour le VENDREDI 12 décembre 2014 au plus tard

Utiliser le formulaire qui figure dans ce journal.

- Chaque salarié recevra une notification de ses droits par courrier individuel.
- Il est impératif de renvoyer ce courrier pour bien préciser les choix quant à l'utilisation de la somme attribuée.

Afin d'éviter des erreurs dans le calcul de l'aide à l'éducation liées aux situations particulières de certains salariés (union libre, divorce, famille recomposée, etc.) nous leur demandons d'en informer le CE lors du dépôt de leur demande.

Des renseignements complémentaires peuvent vous être fournis par le secrétariat du C.E.

Certains, disposent encore d'une somme de l'année en cours, plus ou moins importante sur le compte « AIDE A L'EDUCATION ». Cette somme est à utiliser avant le 15 décembre 2014. Passé cette date elle ne vous sera plus acquise.

CITY-PASS

Le goût de la liberté...

Les résidences CITADINES, une réponse différente et originale pour ceux qui souhaitent découvrir le cœur des grandes villes.
Toujours idéalement situées, bien desservies et proches de tout ce qui fait l'intérêt du lieu : musées, théâtres, monuments, restaurants et facilités diverses.

Pour le prix d'une simple chambre, vous disposerez d'un studio (pour 1 ou 2 pers.) ou d'un appartement (4 pers.) entièrement équipé.

Le CE s'occupe de l'inscription et de la réservation. Il ne vous reste plus qu'à organiser votre séjour.

Les 9 villes proposées :

PARIS - LYON - MARSEILLE - TOULOUSE
BRUXELLES - GENEVE - BERLIN
LONDRES - BARCELONE

DROIT DE CHAQUE SALARIE :

Chaque salarié ou ses ayants-droit peut bénéficier d'un maximum de ***trois nuits subventionnées par an***. Néanmoins, si vous souhaitez séjourner plus longtemps, le tarif plein s'appliquera pour les journées supplémentaires.

Nota : *En cas de location par un ayant-droit, la réservation sera imputée au salarié. Le nombre d'appartements est important mais pas extensible, il est donc prudent de réserver le plus tôt possible.*

1. LES CONDITIONS DE LA RESERVATION

1-La réservation de vos nuitées doit se faire par le CE, à l'aide du formulaire disponible au CE ou sur INTERNET (rubrique "loisirs").

2-Vous recevrez un courrier de confirmation. Vous viendrez récupérer, au CE votre ''bon de séjour'' et régler le montant de votre location.

3-Ce bon d'échange devra être présenté à votre arrivée à la résidence.

2. LES TARIFS

La participation du CE se fera en fonction de votre QF.

Les tarifs sont valables jusqu'au 31 DECEMBRE 2014.

Ils sont disponibles au CE et sur internet, ainsi que le formulaire de réservation.

Vos adresses ...indispensables !

Secrétaire du C.E.

Nham Khang NGUYEN — Tél : 5943
Mail : secretaire.cecpe@solvay.com

Secrétariat

Josiane SCHWARTZENTRUBER — Tél : 5856
Mail : josiane.schwartzentruber@solvay.com

Nicolas ANZUINI — Tél : 5856
Mail : nicolas.anzuini@solvay.com

Christine KALT — Tél : 5856
Mail : christine.kalt-exterieur@solvay.com

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Tous les jours de 10h00 à 11h30 et de 12h30 à 14h00
Merci de respecter ces horaires

Activités CULTURELLES

Yvan BALDINGER — Tél : 5585
Mail : yvan.baldinger@solvay.com

Ouverture médiathèque et salle d'expo :
mardi et vendredi de 10h30 à 11h30 et de 12h30 à 13h30

Activités LOISIRS et ENFANCE

Patrick HAULER — Tél : 5591
Mail : patrick.hauler@solvay.com

Rhodia-Club

Michel GERTHOFFER — Tél : 5520
Mail : michel.gerthoffer@solvay.com

vos adresses internet

Comité d'Etablissement : www.cerhodiacpe.org
Rhodia-club : www.rhodiaclub.new.fr
IRCOS : www.ircos-cezam.fr
CEZAM national : www.cezam.fr

Les élus et le personnel du CE vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année !

ONT RÉALISÉ CE NUMÉRO 42 :

Conception : Yvan Baldinger (5585)
L'équipe de rédaction : Christine Kalt (5856), Nicolas Anzuini (5856), Josiane Schwartzentruber (5856), Alexandre Wolf (5829), Patrick Hauler (5591)

Mise en page et impression : Im'serson 68270 Wittenheim 03 89 53 20 70 - 39981